COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, mercredi 29 mai 2024

Fonds d'accompagnement social aux transitions
Manger Mieux : La Métropole se mobilise contre la précarité alimentaire

Associations, entreprises de l'économie sociale et solidaire, communes : il reste 15 jours aux porteurs de projet pour répondre à l'Appel à manifestation d'intérêt ouvert depuis le 1er avril 2024. L'engagement de la Métropole pour une alimentation saine et qualitative pour tous se poursuit dans le cadre du Fonds d'accompagnement social aux transitions (FAST).

La Métropole a lancé il y a quelques semaines l'Appel à manifestation d'intérêt « **Accompagner et préparer les changements de comportements dans l'alimentation** » ouvert jusqu'au 15 juin 2024. **Destiné à soutenir financièrement les porteurs de projets** menant des actions qui visent à réduire les inégalités sociales face à l'accès à une alimentation saine et de qualité, cet AMI s'inscrit dans le cadre du Fonds d'accompagnement social aux transitions.

Une stratégie métropolitaine suite au diagnostic social de 2022

Au regard des indicateurs de niveaux de vie établis suite au diagnostic métropolitain**, 60 000 habitants de la Métropole sont sous le seuil de pauvreté quand 15% du revenu disponible des ménages de la Métropole est consacré à l'alimentation, contre 19% pour le territoire national.** Le poste de dépense de l'alimentation représente donc une variable d'ajustement dans le budget des ménages les plus modestes. Le prix devient alors le premier critère d'achat, bien avant celui de la qualité. En Isère, 11 000 personnes bénéficient de l'aide alimentaire chaque semaine, soit 4 000 de plus depuis la première crise du Covid-19 (source Banque alimentaire, décembre 2020).

Forte de ce constat, **Grenoble Alpes Métropole s'est fixée comme objectif de permettre l'accès du plus grand nombre à des produits locaux et qualitatifs**. À travers des outils mis en place également dans le cadre du Plan Climat Air Energie Métropolitain 2020-2030, des actions sur les thématiques de l'alimentation et du **manger mieux** (plus de qualité à moindre coût, moins de gaspillage, moins carboné), sont destinées à tous les habitants du territoire et tout particulièrement, bien que sans exclusivité, les quartiers de la politique de la ville.

Dans un contexte d'urgence climatique et pour **une transition juste à la portée de tous,** un soutien aux structures du territoire menant des actions en ce sens est une priorité. « **En 2023, Grenoble Alpes Métropole avait proposé un AMI dédié à la thématique des mobilités, dans le cadre de la mise en place de la ZFE. Cette année, nous avons décidé de mettre en valeur les enjeux de l'alimentation, des enjeux au cœur du quotidien pour les ménages en situation de précarité et qui méritent un réel accompagnement social », rappelle Laëtitia Rabih, conseillère déléguée aux solidarités et à la politique de la Ville.**

- **Dépôt des dossiers avant le 15 juin 2024 sur la plateforme de demandes de subventions de la Métropole : https://subvention.grenoblealpesmetropole.fr ou à contacter camille.durand@grenoblealpesmetropole.fr**

L'AMI est à télécharger ici.

Contact presse
Randa BERBOUCHE _ randa.berbouche@grenoblealpesmetropole.fr _ 06.82.85.02.08